



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 15 AVRIL 2024**

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2024
- 2. ADMINISTRATION**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024
 - 2.2 Affirmation d'intérêt – Nouvelle école – rue Paquette – Secteur Mont-Rolland
 - 2.3 Autorisation de signature – Promesse d'achat – CPE La Barbouille
 - 2.4 Acquisition de rue – Emprise de la rue de la Vallée – art. 73 LCM
 - 2.5 Déficit de financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
 - 2.6 Expropriation – lots 6 547 987 à 6 547 990 - boulevard de Sainte-Adèle
 - 2.7 Contribution du milieu - Projet Viv'en logis
 - 2.8 Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Tournée régionale – Réseau Environnement
 - 2.9 Autorisation de paiement – Dépassement de coût – Consultation publique – PPU Chantecler
 - 2.10 Octroi d'un mandat à PFD Avocats – 220, rue Lesage
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 3.1 Emprunt temporaire – Règlements 1344, 1346, 1347 et 1348
 - 3.2 Octroi de contrat – Services professionnels – Immobilisations hors service
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Embauche – Adjointe de direction, mairie et direction générale
 - 4.2 Octroi de contrat – Service de consultation en ressources humaines
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 Autorisation de dépense – Regroupement de l'UMQ – Abat-poussière
 - 5.2 Octroi de contrat – Location d'une excavatrice sur chenille
 - 5.3 Autorisation de dépenses – GPS des véhicules du Service des travaux publics
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1 Adjudication – Travaux de réaménagement des bureaux du Service de l'urbanisme
 - 6.2 Adjudication – Travaux de stabilisation des talus de la rue Valiquette et la construction d'un nouveau réseau de drainage
 - 6.3 Autorisation de signature – protocole d'entente – ajout d'un signataire - rue du Valais 2
 - 6.4 Octroi de contrat – Réparation par hydro-excavation
 - 6.5 Octroi de contrat – Service de télémétrie
 - 6.6 Octroi de contrat – Surveillance des travaux de réaménagement des bureaux d'urbanisme
 - 6.7 Octroi de contrat – Attestation quinquennale des installations de production d'eau potable

- 6.8 Recommandation de paiement #7 – Démolition, construction et aménagement - Chalet du lac Rond
- 6.9 Octroi de contrat – Travaux d'aménagement et de nivellement autour du chalet du lac Rond
- 6.10 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Volet 2 PRIMEAU

7. URBANISME

Demandes de dérogations mineures

- 7.1 1371 rue du Congrès
- 7.2 Lot 3 929 032, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.3 Lot 3 929 032, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.4 Lot 3 929 032, rue Dumouchel
- 7.5 Lot 3 929 032, rue Dumouchel
- 7.6 3000, rue des Vers-Luisants
- 7.7 2798, rue Boyer
- 7.8 491, rue de la Colline
- 7.9 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 1796, rue des Mélèzes
 - Lot 6 613 907, rue du Congrès
 - Lot 6 613 908, rue du Congrès
 - Lot 6 616 753, rue Dumouchel
 - Lot 6 616 754, rue Dumouchel
 - 995-999, rue Valiquette
 - 1201, rue du Bourg-Joli
- 7.10 Autorisation de signature – Cession pour fins de parc – Rue des Monarques
- 7.11 Demande d'urbanisme – Refus – Demande de modification réglementaire (rue du Versant)
- 7.12 Vision municipale partagée de l'affectation des terres publiques des Laurentides

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Sélection des organismes – Barrages routiers 2024
- 8.2 Financement des projets – Fonds culturel 2024
- 8.3 Adhésion – Programme Accès Loisirs
- 8.4 Soutien financier au camp de jour – Programme 1/3 – Partenariat avec le CISSS
- 8.5 Demandes de reconnaissance OBNL
- 8.6 Octroi de contrat – Travaux d'entretien, fertilisation et désherbage des parcs et étangs aérés
- 8.7 Soutien financier aux organismes du milieu
- 8.8 Autorisation de signature – Partenariat avec Promutuel – Soirées Nostalgia
- 8.9 Réaménagement du stationnement – Plage Jean-Guy-Caron

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Aucun point

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement SQ-2023-02 amendant le *Règlement SQ-2023 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre*

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1171-2012-1 modifiant le *Règlement numéro 1171-2012* décrétant de nouvelles dispositions concernant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle – ADOPTION

- 11.2 Règlement 1314-2021-PC-5 modifiant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* visant à ajouter des dispositions visant les demandes de permis de construction sur un terrain situé dans une zone de contrainte sonore majeure – ADOPTION
- 11.3 Règlement 1314-2021-Z-12 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les dispositions relatives aux corridors de bruit, en concordance avec le Schéma d'aménagement et certaines dispositions générales – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :
- a. Incompressibles – Fonds d'administration – 107 617,41 \$ pour la période du 16 au 22 mars 2024.
 - b. Incompressibles – Fonds d'administration – 544 033,45 \$ pour la période du 23 au 29 mars.
 - c. Incompressibles – Fonds d'administration – 492 747,34 \$ pour la période du 30 mars au 5 avril 2024.
 - d. Incompressibles – Fonds d'administration – 4 733 299,66 \$ pour la période du 6 au 12 avril 2024.
 - e. Liste des comptes à payer au montant de 822 095,99 \$ pour le mois de février 2024 incluant certaines factures du mois de décembre 2023 totalisant 144 674,85 \$
 - f. Engagements au montant de 1 117 961,83 \$ pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024.
- 12.2 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche de personnel saisonnier pour la période estivale 2024 – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.3 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle – Adjointe de direction
- 12.4 Délégation de pouvoir – Autorisation de vacances supplémentaires
- 12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche de personnel saisonnier pour la période estivale 2024 – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques